

DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE

ACTIONS EUROPE DU NORD



Objectif de gestion

Le compartiment recherche une performance supérieure à l'indice composite libellé en Euro : 35% MSCI Nordic, 25% DAX, 15% SMI, 15% AEX, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency calculé dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et qu'il intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

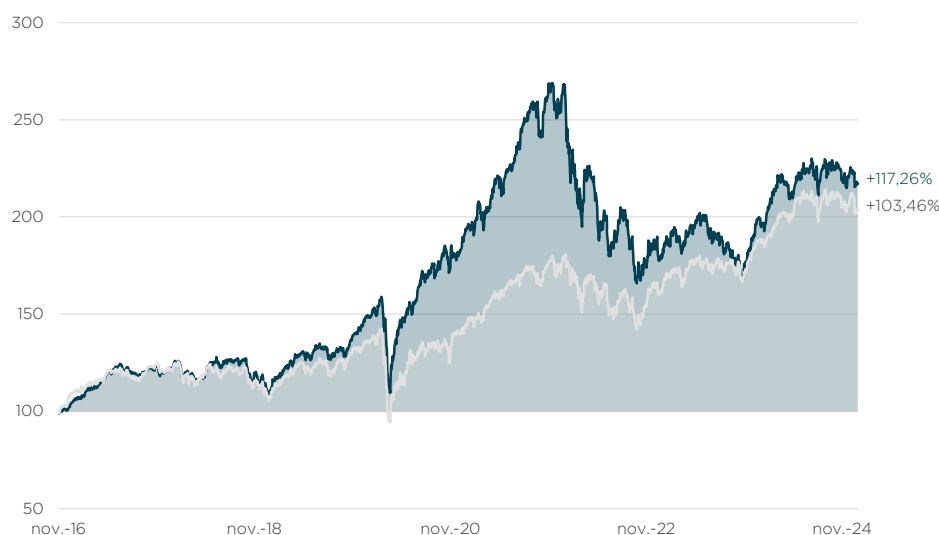
Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€)	217,26
Actif net (m€)	435
Nombre de lignes actions	47
Capitalisation moyenne (md€)	73
Price to Earning Ratio 2025 ^e	25,3x
Price to Book 2024	4,9x
VE/EBITDA 2025 ^e	16,4x
DN/EBITDA 2024	0,9x
Rend. du free cash-flow 2025 ^e	2,71%
Rend. du dividende 2024 ^e	1,37%

Performance (du 02/11/2016 au 31/12/2024)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

↗ DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE (Part A) Performance cumulée ↘ Indicateur de référence⁽¹⁾



⁽¹⁾ 35 % MSCI Nordic, 25 % DAX, 15 % SMI, 15 % AEX, 10 % MSCI UK TR UK Net Local Currency, libellé en Euro

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion par DNCA Finance.

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	2 ans	5 ans	Depuis la création
Part A	+8,72	+10,31	+7,95	+9,97
Indicateur de référence	+8,40	+12,60	+8,58	+9,12
Part A - volatilité	12,62	14,14	19,21	16,54
Indicateur de référence - volatilité	10,82	11,27	17,54	15,43

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	2 ans	5 ans
Part A	-2,14	-4,11	+8,72	+8,72	+21,74	+46,66
Indicateur de référence	-1,97	-3,77	+8,40	+8,40	+26,86	+50,97

Performances calendaires (%)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Part A	+8,72	+11,98	-33,28	+38,63	+30,24	+33,80	-9,57	+15,67
Indicateur de référence	+8,40	+17,04	-10,04	+24,09	+6,58	+25,28	-10,93	+10,63

Indicateur de risque



Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Ratio de Sharpe	0,69	-0,36	0,41	0,60
Tracking error	6,20%	8,81%	9,72%	8,32%
Coef. corrélation	0,87	0,89	0,86	0,87
Ratio d'information	0,05	-1,27	-0,06	0,10
Bêta	1,02	1,14	0,95	0,93

Principaux risques : risque actions, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de liquidité, risque en perte de capital, risque de taux, risque de change, risque de crédit, risque de contrepartie, risque ESG, risque de durabilité

Principales positions*

	Poids
NOVO NORDISK A/S-B (6,3)	7,68%
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI (4,3)	6,29%
BONESUPPORT HOLDING AB (4,3)	6,12%
TRYG A/S (6,1)	5,47%
ASTRAZENECA PLC (4,6)	4,45%
SAP SE (4,5)	4,19%
HARVIA OYJ (3,7)	3,86%
SYMRISE AG (6,8)	3,24%
MTU AERO ENGINES AG (5,7)	3,24%
DSV A/S (5,6)	3,03%
	47,58%

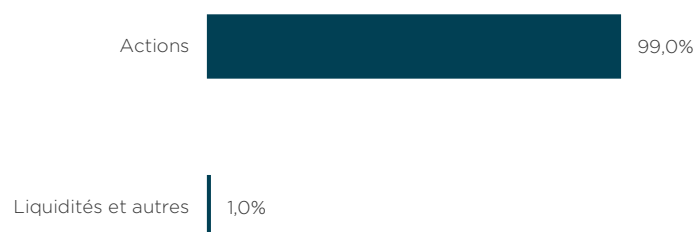
Contribution à la performance du mois

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

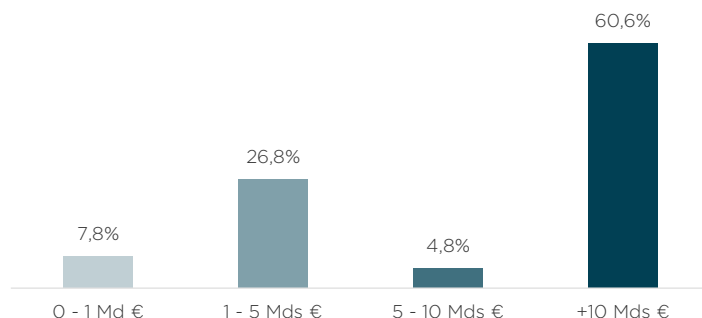
Meilleures	Poids	Contribution
BONESUPPORT HOLDING AB	6,12%	+0,37%
GALDERMA GROUP AG	2,59%	+0,23%
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	2,22%	+0,20%
SAP SE	4,19%	+0,18%
FORTNOX AB	1,98%	+0,12%

Moins bonnes	Poids	Contribution
NOVO NORDISK A/S-B	7,68%	-1,59%
TRYG A/S	5,47%	-0,39%
SIEGFRIED HOLDING AG-REG	2,21%	-0,30%
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	6,29%	-0,23%
NKT A/S	1,89%	-0,14%

Répartition par classe d'actifs



Répartition par capitalisation



Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Santé	31,4%	18,3%
Biens et services industriels	19,4%	16,9%
Technologie	11,8%	8,6%
Produits et services de	8,3%	2,7%
Assurance	7,6%	6,7%
Voyages et loisirs	6,3%	0,5%
Chimie	4,5%	1,9%
Immobilier	3,0%	0,7%
Médias	2,6%	4,7%
Distribution	2,5%	0,5%
Bâtiment et matériaux de	1,3%	2,8%
Services financiers	0,2%	4,8%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,0%	4,6%
Énergie	-	5,2%
Automobiles et équipementiers	-	1,7%
Banques	-	6,6%
Matières premières	-	2,3%
Télécommunications	-	4,3%
Magasins de soin personnel, de	-	4,7%
Services aux collectivités	-	1,6%
Liquidités et autres	1,0%	N/A

Répartition géographique

	Fonds	Indice
Danemark	20,2%	12,7%
Suède	17,6%	14,6%
Suisse	12,4%	15,2%
Allemagne	12,0%	23,2%
Royaume-Uni	11,1%	15,9%
Finlande	8,2%	3,3%
Irlande	7,4%	-
Pays-Bas	4,3%	10,5%
Norvège	3,2%	2,5%
Islande	1,5%	-
France	0,9%	-
Liquidités et autres	1,0%	N/A

Principaux mouvements*

Entrées : LONDON STOCK EXCHANGE GROUP (5,1)

Sorties : Aucune

Commentaire de gestion

2024 aura été une nouvelle année difficile pour les actions Croissance/Qualité en Europe, mais pas aux USA. Cette contreperformance trouve son origine dans des déceptions micro-économiques notables sur quelques grandes sociétés ou secteurs emblématiques (Novo Nordisk, ASML, Astrazeneca, Luxe, etc), mais le contexte macro-économique et politique défavorable en Europe (France-Allemagne en particulier) et en Chine est également très pénalisant. Les Etats-Unis et les Pays Emergents (hors Chine) ont globalement été des soutiens aux résultats des entreprises. Autre explication : la pentification des courbes de taux en Europe et aux US. En effet, même si les banques centrales ont entamé un cycle de baisse des taux directeurs, les taux longs ont remonté au cours de l'exercice 2024 (ex 10 ans US & OAT : +60 bps), en particulier au 4ème trimestre. La grande inconnue de l'année 2025 sera l'impact des décisions du nouveau président américain sur l'économie et la politique douanière des USA, et bien entendu sur la géopolitique (Ukraine, Chine, OTAN). Seule certitude : le mode de communication peu « conventionnel » du nouveau président sera probablement une source assez fréquente de volatilité. L'issue des élections Allemandes sera un autre facteur clef, car la première économie européenne souffre actuellement d'une stagflation préoccupante. Malheureusement, la situation budgétaire et politique de la France ne laisse pas présager une quelconque amélioration de la situation économique à court terme. Enfin, les marchés auront les yeux rivés sur de potentielles annonces de plans de soutiens (chiffrés) par les autorités Chinoises au cours du premier trimestre de cette nouvelle année.

Comme prévu, le laboratoire Danois Novo Nordisk, a publié les résultats de son étude de phase III, Redefine 1, qui évalue l'efficacité du Cagrisema dans le domaine de l'Obésité. Le résultat est à première vue décevant puisque la réduction s'établit à -22.7%, contre 25%, l'objectif initial du groupe. La sanction du marché a été assez logiquement sévère. Toutefois, il ne s'agit pas d'un échec complet. En effet, cette efficacité est légèrement supérieure à celle du Zepbound de Lilly, actuellement le meilleur traitement disponible. De même, il semblerait que le profil d'effets secondaires soit positif. Le produit aura donc un avenir commercial. La surprise est ailleurs : seulement 57% des patients sont restés sur la dose cible (2.4 mg), ce qui explique probablement pourquoi le seuil de 25% n'a pas été atteint. Les patients avaient la possibilité d'ajuster eux-mêmes le dosage, ce qui est très inhabituel dans le « design » d'une étude clinique. Beaucoup de questions restent en suspens : pour quelles raisons 43% des patients ont-ils ajusté à la baisse le dosage (effet secondaire, objectif de perte de poids déjà atteint, autres) ? Quel est le résultat efficacité / effet secondaire pour les patients maintenus sur la dose cible ? Nous en saurons davantage dans les mois à venir. Enfin, les autorités de la concurrence ont donné leur accord pour la prise de contrôle de la société US Catalent. C'est un soulagement car cette acquisition jouera un rôle clef dans l'accélération de la production de GLP1 par Novo Nordisk dans les années à venir.

Au cours de la journée investisseur du mois de Décembre organisé par le groupe Suisse Lonza (leader mondial dans la sous-traitance pharmaceutique), le nouveau CEO a globalement confirmé les guidances court et moyen termes du « core business ». De même, les perspectives pour 2025 sont rassurantes (CA lfl +10-13%, marge en hausse malgré la dilution du site de Vacaville US, acquis fin 2024 à Roche). Le groupe a également annoncé sa volonté de céder son l'activité d'encapsulage. Le marché a bien réagi à cette annonce, car le profil de croissance de cette division est modeste et les synergies se sont révélées assez limitées depuis son acquisition en 2017.

Comme prévu, Galderma (leader mondial dans la Dermatologie esthétique et médicale) a obtenu l'approbation de son médicament Nemluvio par la FDA et le CHMP (Union Européenne) dans la dermatite atopique. Ce traitement sera probablement préconisé en 2eme ligne, le chiffre d'affaires sera donc plus modeste que le Dupixent de Sanofi (traitement standard 1ere ligne), mais a priori largement suffisant pour améliorer substantiellement le profil de marge du groupe d'ici 2 ou 3 ans.

La moisson de nouveaux contrats se poursuit dans le domaine de la Défense en Scandinavie. Tout d'abord, Invisio (Suède - Equipements audio) a reçu une commande de SEK 115 millions en provenance d'un pays Européen, puis Kongsberg Gruppen (Norvège - Missiles) annonce à son tour un contrat avec l'état Norvégien d'un montant de NOK 2.7 bn, afin de moderniser son système de défense aérienne. Nul doute que la volatilité sera au rendez-vous au sein du secteur en ce début d'année avec la volonté affichée par Mr Trump de mettre un terme rapide au conflit Russo-Ukrainien. Toutefois, le président américain va parallèlement maintenir une forte pression sur les pays européens pour qu'ils contribuent encore davantage aux dépenses militaires. Les budgets de Défense vont donc poursuivre leur ascension en Europe et en Australie, ce qui devrait soutenir les prises de commandes des sociétés du secteur, en particulier celles mentionnées dans ce paragraphe.

Enfin, Baltic Classified Group, le leader (hégémonique) du secteur des annonces en ligne dans les pays Baltes, a publié des chiffres semestriels particulièrement solides : Chiffre d'affaires +17%, EBIT ajusté +18%, BPA +24%. La valorisation est exigeante, mais la qualité des fondamentaux est remarquable.

Achevé de rédiger le 13/01/2025.



Carl
Auffret, CFA



Alexandre
Steenman

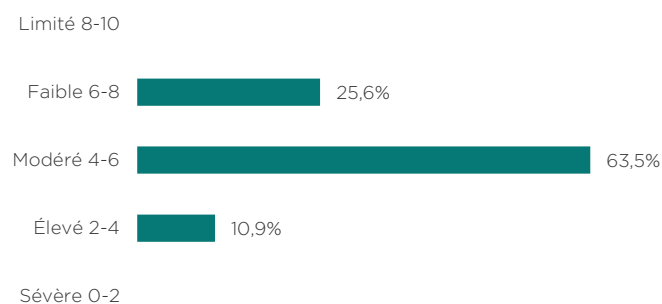
Analyse extra-financière interne

Taux de couverture ABA+(100%)



Note Responsabilité moyenne : 5,2/10

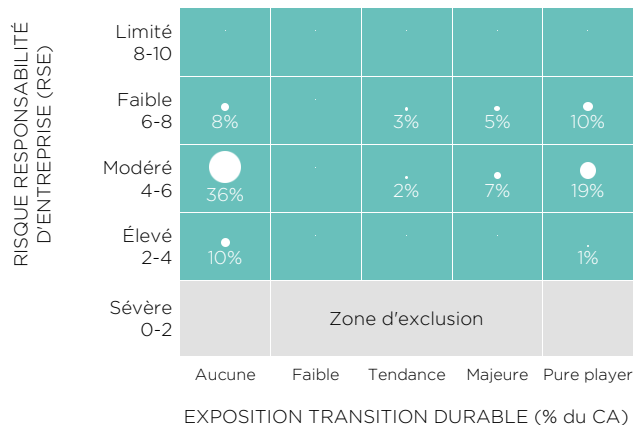
Répartition du risque de responsabilité⁽¹⁾



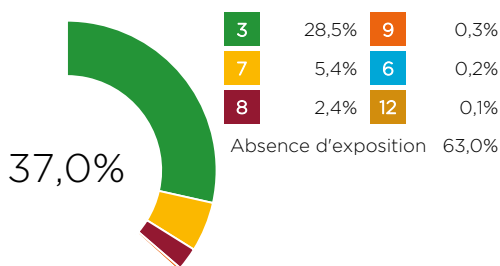
Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité



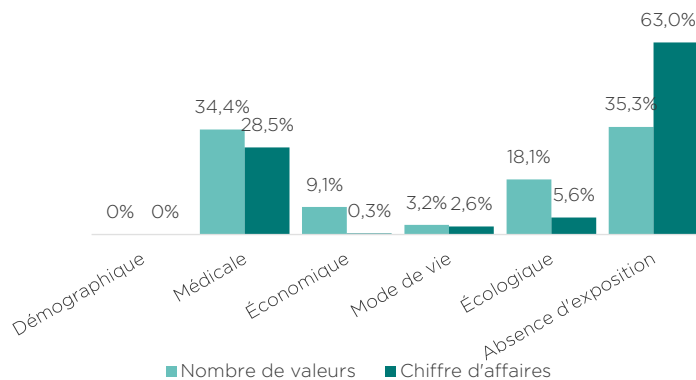
Exposition transition/RSE⁽²⁾



Exposition aux ODD⁽³⁾ (% de chiffre d'affaires)



Exposition aux transitions durables⁽⁴⁾



Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maîtrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet [en cliquant ici](#).

⁽¹⁾ La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management...

⁽²⁾ La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

⁽³⁾ 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

⁽⁴⁾ 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettent d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

* Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées".

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	94%	917		
	29/12/2023	90%	1 862	100%	45 183
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	94%	691		
	29/12/2023	90%	1 552	100%	7 249
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	94%	80 098		
	29/12/2023	90%	65 269	100%	424 140
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	97%	81 707		
	29/12/2023	90%	68 705	100%	459 088
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totale (Scope 1+2)	T CO ₂	97%	1 608		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	94%	189	98%	599
	29/12/2023	90%	163	100%	612
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR millions de CA	97%	599	98%	927
	29/12/2023	93%	541	100%	902
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		94%	0%	98%	0%
	29/12/2023	0%	0%	8%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		90%	63,0%	98%	54,7%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		4%	64,5%	2%	66,4%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR millions de CA	94%	0,4	98%	0,3
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		94%	0,0%	98%	0,2%
	29/12/2023	0%	0,0%	1%	0,0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	1%	0	5%	0
	29/12/2023	2%	85	6%	19 452
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/millions d'euros investis	94%	0,7	98%	3,6
	29/12/2023	42%	0,3	54%	5,2
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0,0%	100%	0,0%
	29/12/2023	90%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		94%	0,0%	98%	0,0%
	29/12/2023	87%	0,2%	100%	0,1%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		60%	11,7%	65%	12,6%
	29/12/2023	24%	17,6%	36%	12,5%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		97%	41,1%	100%	40,6%
	29/12/2023	90%	41,2%	100%	40,0%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0,0%	100%	0,0%
	29/12/2023	93%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR millions de CA	45%	378	69%	584
	29/12/2023	3%	0	2%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		2%	0,0%	5%	0,1%
	29/12/2023	3%	0,0%	2%	0,0%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		94%	0,0%	98%	0,0%
	29/12/2023	25%	11,4%	28%	8,6%

Source : MSCI

Il est précisé que DNCA Finance a changé de fournisseur de données extra-financières en octobre 2023 passant d'un suivi des externalités négatives par le fournisseur Scope Rating au profit d'un suivi des indicateurs de performance (PAI) par le fournisseur MSCI. Ce changement de fournisseur et de typologie d'indicateurs empêche DNCA Finance de produire un comparatif de performances ESG sur 3 ans. DNCA Finance s'engage à produire cet historique à compter des données disponibles en décembre 2023.

Informations administratives

Nom : DNCA INVEST Sri Norden Europe
Code ISIN (Part A) : LU1490785091
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 02/11/2016
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Domiciliation : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Indicateur de référence : 35 % MSCI
Nordic, 25 % DAX, 15 % SMI, 15 % AEX, 10 %
MSCI UK TR UK Net Local Currency, libellé
en Euro
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance

Équipe de gestion :
Carl AUFFRET, CFA
Alexandre STEENMAN

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Oui

Minimum d'investissement : 2 500 EUR

Frais de souscription : 2% max

Frais de rachat : -

Frais de gestion : 1,80%

Frais courants au 31/12/2023 : 1,92%

Commission de surperformance : 20% de
la performance positive nette de tous frais
par rapport à l'indice : 35 % MSCI Nordic,
25 % DAX, 15 % SMI, 15 % AEX, 10 % MSCI
UK TR UK Net Local Currency, libellé en
Euro

Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg
Branch

Règlement / Livraison : T+2

Cut off : 12:00 Luxembourg time

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du compartiment sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des compartiments comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les compartiments présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'information à ce sujet, voyez le site : www.lelabelisr.fr et www.lelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labelises

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme - domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance - 19 Place Vendôme-75001 Paris - e-mail : dnca@dnca-investments.com - tél : +33 (0)1 58 62 55 00 - site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégué de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires>

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement de portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.

Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.

Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.

DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.

EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.

P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.

P/CF (Share price/Cash Flow per Share). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.

PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.

Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.

Ratio d'information. Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : Ratio d'information = Performance Annualisée Relative / Tracking Error.

ROE (Return On Equity). La rentabilité des capitaux propres, ou rentabilité financière, se mesure par le rapport résultat net/capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier.

Tracking error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.